

Article sur le gaz de schiste **The Parliament magazine – 03.11.2011**

Certains Etats membres voient dans le gaz et le pétrole de schiste une chance pour résoudre les problèmes d'épuisement des énergies fossiles, de la dépendance et de l'insécurité énergétiques. C'est dans cette perspective que la Pologne a d'ores et déjà délivré environ 80 licences d'exploitation et promeut à l'échelle de l'Union européenne l'utilisation de ces hydrocarbures.

La France, quant à elle, a choisi la prudence et le pragmatisme. Alors que trois permis d'exploration avaient été délivrés en mars 2010, le Sénat et l'Assemblée nationale ont finalement adopté le rapport de Christian Jacob, qui interdit depuis le 30 juin 2011 l'utilisation de la méthode de fracturation hydraulique.

La méthode de fracturation hydraulique consiste à forer verticalement jusqu'à 3000 mètres de profondeur puis horizontalement à travers la roche et enfin, à propulser à très haute pression du sable, de l'eau et des adjuvants chimiques.

Elle a et soulève toujours autant d'inquiétudes chez nos concitoyens européens. Utilisation excessive et retraitement de l'eau, problème d'intégrité des puits, dégradations du paysage, nuisances sonores, impact sanitaire, risque d'activités sismiques et incertitude sur la rentabilité du gaz de schiste... A l'évidence il y a beaucoup trop d'enjeux autour de ces hydrocarbures pour que nous nous contentions de délivrer trop facilement des permis d'exploration et d'extraction.

Nous devons bien plus à nos concitoyens. Et c'est précisément pour cela que la France a choisi d'adopter une position pragmatique, à savoir ne pas fermer définitivement la porte à ces hydrocarbures mais obliger les industriels à développer de nouvelles techniques plus performantes et protectrices de l'environnement et de la santé de nos concitoyens.

Certes les Etats membres restent maîtres dans le choix des différentes sources d'énergie, de la structure générale de leur approvisionnement et des conditions d'exploitation de leurs ressources énergétiques ; mais le Parlement européen, à travers son rôle de représentation des 500 millions de citoyens européens, a le devoir de lancer un véritable débat sur les enjeux sanitaires, environnementaux et économiques autour de cet hydrocarbure.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que j'ai déposé une déclaration écrite sur ce sujet avec quatre de mes collègues. Si les motivations de notre action étaient sensiblement différentes, nous nous rejoignons sur deux points essentiels : faire émerger sur la scène européenne un véritable débat sur l'opportunité du gaz de schiste et des méthodes d'extraction et pousser la Commission européenne à prendre ses responsabilités en lançant une étude d'impact environnemental et sanitaire approfondie. Nous avons réellement pu avancer sur ces deux points et je m'en félicite.

Finalement, le débat autour du gaz et du pétrole de schiste lance de nouveaux challenges au secteur industriel et à l'Union européenne : pour l'un sa capacité à trouver une nouvelle méthode d'extraction viable, performante et respectueuse de l'environnement et de la santé des citoyens européens et pour l'autre, sa capacité à soutenir la recherche européenne et à préserver les Etats membres de la dépendance énergétique. Saurons-nous relever ces défis ?

Philippe Juvin